

Thierry JAMET

CTS Coordonnateur de Natation

Directeur de compétition

Meeting régional de Nîmes

Madame la présidente de club,

Monsieur le président de club,

Montpellier, le 16 février 2016.

Par la présente je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des ces informations importantes concernant la réglementation modifiée de notre meeting de Nîmes, avant de la diffuser très largement à l'ensemble de vos entraîneurs et éducateurs.

Informations IMPORTANTES concernant le meeting régional de Nîmes (4 au 6 mars 2016 :

Suite **aux modifications apportées en cours de saison au calendrier** des étapes du circuit FFN Golden Tour, c'est-à-dire après la publication de nos calendriers, programmes et règlements sportifs régionaux 2015/2016, nos deux meetings régionaux d'animation sont aujourd'hui programmés sur 2 des étapes FFN Golden Tour :

- 1°) Celle d'Amiens, pour ce qui concerne le meeting régional de Montpellier (5 au 7 février 2016),
- 2°) Celle de Marseille, pour ce qui concerne le meeting régional de Nîmes (4 au 6 mars 2016).

Aussi, le point du règlement de l'Annuel Règlements FFN 2015/2016 pour les étapes FFN Golden Tour, relatif au « **mode de participation** » pour ce circuit (Cf : page 85 – Mode de participation), **sera appliqué strictement pour le meeting de Nîmes du 4 au 6 mars 2016....**

A noter que 38 nageurs correspondant à 275 performances réalisées, n'ont pas respecté cette règle lors du meeting de Montpellier. **Leurs performances vont donc être supprimées** du résultat final de notre meeting.

Tenant compte des informations ci-dessus rapportées, je vous demande d'informer l'ensemble de vos entraîneurs, pour qu'ils ne tiennent plus compte des règles de participation telles qu'elles avaient été initialement fixées et éditées dans nos règlements pour nos deux meetings régionaux.

Pour tenir compte des modifications apportées au calendrier du circuit FFN « Golden Tour », les modes de participation fixées pour nos deux meetings sont aujourd'hui obsolètes et la règle fédérale rapportée ci-dessous sera donc appliquée pour notre Meeting de Nîmes.

Rappel règlement Golden Tour :

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés qu'elles que soient les nations représentées.

Par ailleurs les étapes de la « Golden Tour » concernent également :

- Les nageurs licenciés à la FFN de série nationale benjamine (sur liste FFN),
- les nageurs licenciés à la FFN de séries nationales Minimes, Cadets, juniors et seniors.

A noter que les nageurs de séries nationales juniors à seniors (18ans et plus), ne sont pas autoriser à nager dans une autre compétition aux dates des 4 étapes du circuit FFN Golden Tour.

Ceux-ci pourront participer à l'ensemble des épreuves de leur choix et accéder aux différentes finales.

D'autre part, je vous saurais gré de rappeler à vos entraîneurs, que des grilles de qualification ont été fixées pour nos meetings, pour les nageurs qui ne seraient pas pour la saison en cours, de séries régionales et supérieures.

Ces grilles de qualification, qui existent pour pratiquement toutes les autres compétitions, devront donc être respectées pour garantir le bon déroulement de ce meeting.

Enfin, pour certaines épreuves du meeting (400 4nages, 400 NL, 800 NL et 1500 NL), les grilles de temps ont été intégrées à la « base extranat » de la compétition. De fait, il ne peut plus être possible d'engager un nageur n'ayant pas réalisé sur les 2 saisons écoulées, une performance « tous bassins » correspondant à sa grille de qualification par année d'âge. En cas de non respect de ce point du règlement, il ne sera pas possible d'engager un nageur.

Je vous prie enfin de prendre connaissance des « petites » modifications apportées au programme des 5 réunions du Meeting de Nîmes, visant à garantir l'équilibre des réunions.

Assuré de votre bonne compréhension et vous remerciant par avant pour la diffusion large de ces informations, je vous prie de croire, Madame la présidente de club, Monsieur le président de club, à mes sincères salutations.

Sportivement

Thierry JAMET